



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Perpignan, 12 mai 2023

Le Département mise sur les solidarités pour traverser les crises

Ce jeudi 11 mai, les élu.e.s de l'Assemblée départementale se sont réuni.e.s en séance plénière sous la présidence d'Hermeline MALHERBE pour délibérer sur 26 dossiers. Dans un contexte préoccupant de sécheresse exceptionnelle et de réforme des retraites imposée, les élu.e.s de la Majorité départementale activent tous les leviers pour soutenir les habitant.e.s et les communes qui en ont le plus besoin. Le Département renforce son action en matière d'eau potable, assainissement et préservation de la ressource puis poursuit son investissement dans l'humain.

En ouverture de l'assemblée départementale, Hermeline MALHERBE, Présidente du Département, évoque le contexte actuel : *« Notre session de ce jour s'ouvre dans un contexte qui reste préoccupant par rapport à la réforme des retraites imposée par la fore et le mépris créant un fort sentiment d'injustice au sein de notre société. Autre point d'inquiétude : la crise de l'eau et ses conséquences sur les secteurs agricole et touristique mais aussi les risques incendies. Nous poursuivons nos efforts pour accompagner du mieux possible le quotidien des habitant.e.s, soutenir les communes et intercommunalités et se montrer solidaire des professionnel.le.s durement touchés par la sécheresse. »*

Les élu.e.s ont voté un plan de sobriété pour l'eau potable comprenant des actions spécifiques pour faire face à la sécheresse exceptionnelle que vivent les Pyrénées-Orientales. Le Département lance un programme pour renforcer l'accompagnement des communes et intercommunalités pour la résorption des fuites sur les réseaux d'adduction et d'eau potable avec une aide pouvant aller jusqu'à 80 % du montant des travaux. Il s'engage pour sécuriser la production d'eau potable, poursuit son soutien actif au financement des investissements en matière d'eau potable et d'assainissement. 20 000 kits d'économies d'eau comprenant deux limiteurs de débits et un économiseur de douche seront distribués gratuitement aux habitants et communes, sur demande, à partir du 22 mai (les modalités seront

HÔTEL DU DÉPARTEMENT - 24 quai Sadi Carnot - BP 906 - 66 906 Perpignan Cedex

CONTACT PRESSE : Alexandra GIRARD, attachée de Presse. Tel 07 86 48 14 90 (sauf le mercredi)

Eva ENGZELL, directrice adjointe de la communication, Tél 06 09 86 25 77

(uniquement le mercredi)

leDépartement66.fr





précisées d'ici quelques jours). Depuis près de 5 ans, 19 collectivités ont été aidées pour la réhabilitation des réseaux ou la création de réservoir d'eau, par exemple.

Proximité et solidarités restent les leviers de l'action départementale avec des élu.e.s qui ont voté, hier, le développement du numérique au service de l'inclusion et de tous les citoyens. La démarche innovante des conseillers et ambassadeurs du numérique va être renouvelée et amplifiée avec 10 nouveaux conseillers numériques et un coordonnateur formés et financés par le Département. Ce service départemental gratuit est déployé pour maintenir et renforcer l'accompagnement aux démarches administratives en ligne ou l'apprentissage aux usages du numérique pour les habitant.e.s les plus touché.e.s par l'exclusion numérique.

Dans cette même logique de favoriser l'accès des services au public, les élu.e.s ont acté le financement d'une maison de santé pluridisciplinaire à Bourg-Madame. Le Département soutiendra le projet de réhabiliter une friche commerciale en un pôle de santé qui réunira divers professionnel.le.s de santé et améliorera l'offre de santé en Cerdagne.

En tant que chef de file de l'action sociale, le Département s'est également doté, hier, d'une nouvelle feuille de route concernant les solidarités pour les 5 prochaines années. Ce schéma unique des solidarités, concerté et co-construit avec les partenaires institutionnels et associatifs et les personnes concernées, mise sur un ambitieux investissement social. À la clé, des mesures pour consolider l'attractivité des métiers au sein de l'institution, renforcer les compétences et les capacités à davantage d'inclusion sociale.

Cette nouvelle séance de travail des élu.e.s illustre la volonté de la Majorité de l'Assemblée départementale à agir comme un rempart aux crises qui fragilisent les Catalan.e.s en proposant des actions concrètes, solidaires et adaptées.

HÔTEL DU DÉPARTEMENT - 24 quai Sadi Carnot - BP 906 - 66 906 Perpignan Cedex
CONTACT PRESSE : Alexandra GIRARD, attachée de Presse. Tel 07 86 48 14 90 (sauf le mercredi)
Eva ENGZELL, directrice adjointe de la communication, Tél 06 09 86 25 77

(uniquement le mercredi)

leDépartement66.fr



